



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

**Avec les hospitaliers, avec les territoriaux (fédérations FSFP-FO, CGT et SUD),
avec la plupart des secteurs de la Fonction publique d'État (UGFF CGT et FGF FO),
avec les personnels de la Sécurité sociale (fédérations FO et CGT),
avec les personnels de l'Action sociale (FNAS-FO et CGT...)**

MARDI 7 MARS

**Dans le cadre de l'appel de la FNEC-FP-FO,
Le SNUDI-FO appelle les enseignants du 1^{er} degré à la grève
et à la manifestation nationale**

pour revendiquer :

- ▶ l'augmentation générale des salaires à travers l'augmentation du point d'indice d'au moins 5 % ;
- ▶ l'arrêt du « non-protocole » PPCR et l'abandon du projet de décret sur l'évaluation ;
- ▶ la défense du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers ;
- ▶ la création de vrais postes occupés par des fonctionnaires titulaires ;
- ▶ le maintien des services publics nationaux, pour l'abandon de la régionalisation - territorialisation incarnée par la réforme des rythmes scolaires, les PEdT et la loi de refondation de l'école ;
- ▶ la défense de la Sécurité sociale et de toutes ses prérogatives, contre la privatisation et le déremboursement.

Nous, enseignants du 1^{er} degré, nous sommes aussi dans la même galère que nos camarades hospitaliers et territoriaux, initiateurs de l'appel. Leurs revendications sont les nôtres.

Comme tous les fonctionnaires, nous n'en pouvons plus des salaires bloqués, et ce n'est pas la pseudo revalorisation PPCR qui peut nous contenter. Au contraire. Nos payes sont inférieures en février à celles du mois de janvier. Après 6 ans de gel, la misérable augmentation des 0,6 % de la valeur du point d'indice en 2 fois pour solde de tout compte, ne couvre même pas l'augmentation des cotisations retraite.

Comme tous les fonctionnaires, nous sommes confrontés à la remise en cause de notre statut général de fonctionnaire d'État et à celle de notre statut particulier qui nous permet d'enseigner sans pression politique. Or, la mise en œuvre combinée des PEdT et de la réforme de l'évaluation basée sur notre capacité à « coopérer » avec les associations des parents d'élèves et les mairies, nous fragilisent et menacent l'existence de l'école républicaine. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons manifesté le 1^{er} février, pour revendiquer l'abandon de la réforme en s'appuyant sur les milliers de signatures et les centaines de prises de position d'assemblées s'exprimant dans ce sens.

Comme tous les fonctionnaires, nous revendiquons la création de vrais postes, de vrais emplois statutaires de fonctionnaires ;

- ▶ contre le développement du recours aux personnels contractuels en situation de précarité ;
- ▶ pour l'amélioration des conditions de travail, pour les ouvertures de classes nécessaires ;
- ▶ pour l'amélioration des conditions de travail alors que le ministère pratique la politique de l'inclusion aveugle et dévastatrice des élèves handicapés pour seule raison d'économies budgétaires en fermant, de concert avec le ministère de la Santé, les structures spécialisées (cf. convention ARS – Éducation nationale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Comme tous les fonctionnaires, nous sommes confrontés aux ravages de la réforme de la territorialisation. Elle s'incarne dans la réforme des rythmes scolaire, la mutualisation forcée des écoles, des établissements du 2nd degré, à l'image de ce qui est prévu avec les Groupements Hospitaliers de Territoires.

Comme tous les fonctionnaires, tous les salariés, nous voulons défendre la Sécurité sociale dans le collimateur des banques, des assurances privées et de leurs porte-parole au plan politique.

Pour s'opposer à la grève du 7 mars, certains nous parlent de trêve électorale. Ils invoquent le fait que le gouvernement ferait ses valises pour nous demander de cesser de revendiquer. Pourtant la vérité, c'est que le gouvernement est bel et bien à la manœuvre pour s'en prendre à notre statut, notre pouvoir d'achat et nos conditions de travail, et continuer ses contre-réformes.

Pour FORCE OUVRIÈRE, en matière de revendications, il ne saurait y avoir de trêve des confiseurs.

**Alors le 7 mars, aucune hésitation !
TOUS EN GRÈVE, TOUS EN MANIFESTATION**

Montreuil, le 7 février 2017